

BÉNÉVOLES
RETRAITÉS

SNCF

SNCF

NOS BENEVOLES S'ENGAGENT...

Saulcy-sur-Meurthe

Les élèves de CM2 sensibilisés à la sécurité ferroviaire

Chaque année, vingt à trente personnes sont victimes d'un accident ferroviaire mortel. Les CM2 de l'école Pierre-Bernard ont accueilli dans leur classe Yann Gasnier, conducteur SNCF à la retraite, venu les sensibiliser sur trois grands points, dont la sécurité.

Depuis près de vingt ans, la convention signée entre l'Éducation nationale et SNCF Grand Est a permis de sensibiliser plus de 10 000 élèves, de la primaire au lycée, à la sécurité et à la citoyenneté ferroviaire.

Ce mardi 30 janvier, les élèves de CM2 de Valérie Saintdizier, à l'école Pierre-Bernard de Saulcy-sur-Meurthe, ont suivi avec attention l'inter-

vention de Yann Gasnier, bénévole de la SNCF.

Une passion partagée

Ils sont dix-sept intervenants en Lorraine et Yann Gasnier est le seul à être retraité et donc bénévole. S'il a raccroché sa casquette de conducteur de train il y a sept ans, il n'a pas décroché les wagons avec la SNCF. Déjà intervenant en milieu scolaire lorsqu'il était en poste, il a aujourd'hui à son compte plus de 2 600 élèves sensibilisés, pour une quinzaine d'établissements par an. S'il intervient essentiellement dans les Vosges, tout le Grand Est est concerné par cette action de prévention.

Durant son intervention, Yann emmène les élèves à la découverte du vocabulaire et

des infrastructures par le biais de petits films. Un jeu de questions-réponses ludique et pédagogique crée de l'interaction. Sa passion pour le milieu ferroviaire est palpable et il maintient l'attention de son auditoire, très investi.

Éduquer à la sécurité et à la citoyenneté ferroviaire

« On sensibilise les élèves sur trois grands points : la sécurité ferroviaire, le respect du matériel et le respect des personnes. Je mets l'accent sur la sécurité », confie Yann Gasnier. Rappelons qu'en France, vingt à trente personnes perdent la vie chaque année en raison d'un accident ferroviaire. 18 % sont des piétons. Dans 98 % des cas, le non-respect du Code de la



Yann Gasnier intervient dans les établissements scolaires pour faire de la prévention.

route est en cause. « Au-delà de sensibiliser les jeunes, le but est que ça ait un impact sur leurs parents aussi. Si cha-

que intervention qu'on fait peut permettre de sauver une vie, ça nous satisfait », conclut Yann Gasnier.